

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communal en date du 03/02/2025, arrêtant le projet de PLUI-HM.

Le Président

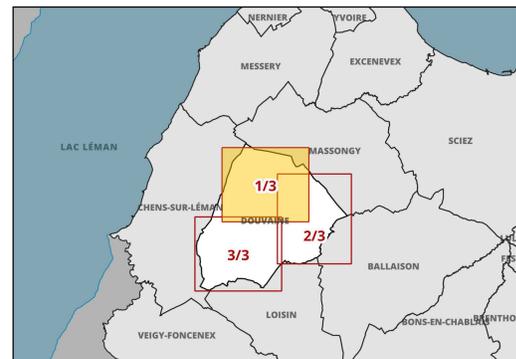
MAÎTRISE D'ŒUVRE :

ÉPODE, LOUP&MENIGOZ, AERE, NALISSE, AID, ATEMA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT, CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES

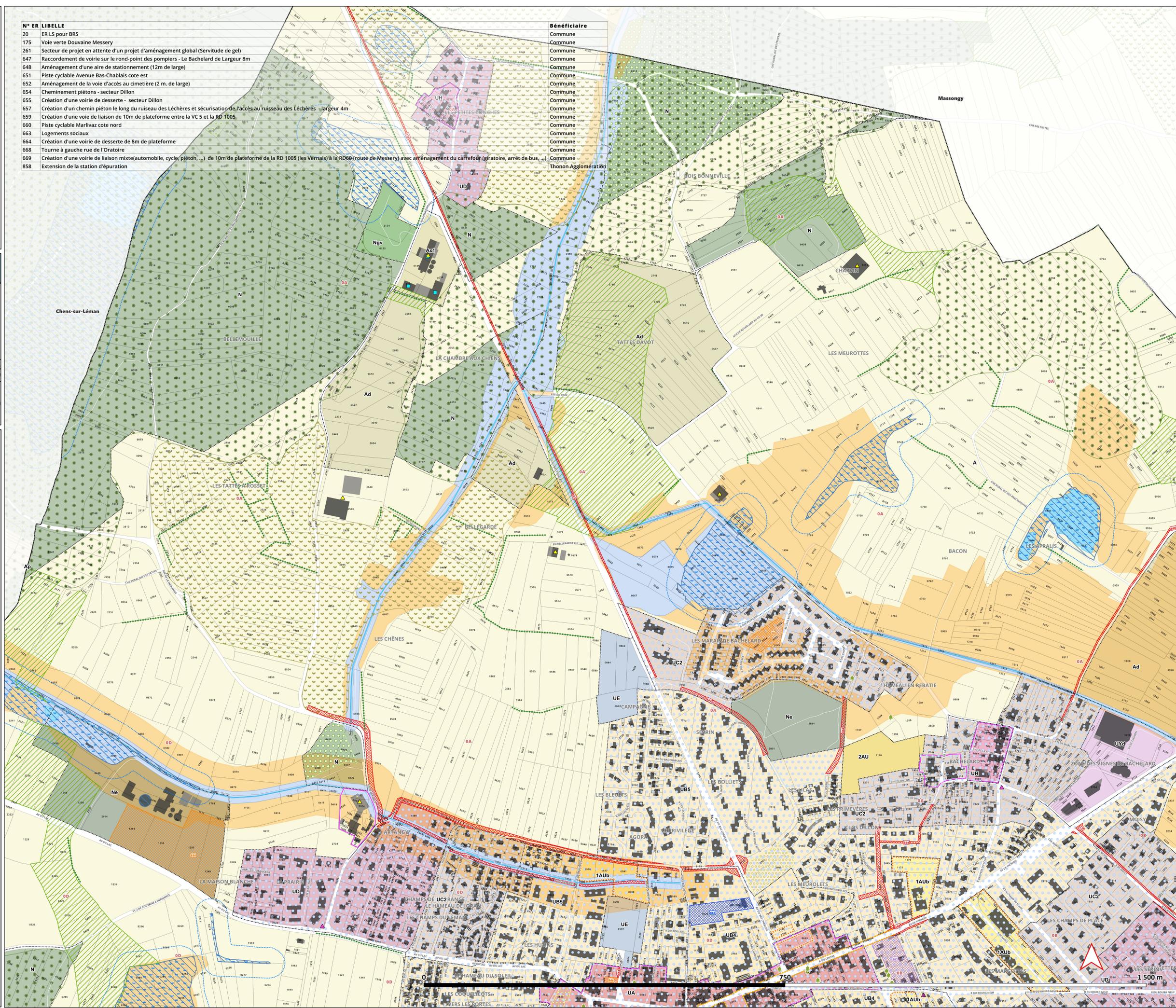
N° de planche : 1/3 SECTEUR : NORD
Échelle : 1:2 500
Date d'édition : 03/02/2025



N° de dossier : 22009



N°	ER	LIBELLE	Bénéficiaire
20	ER LS	pour BRS	Commune
175		Voie verte Douvaine Messery	Commune
261		Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (Servitude de gel)	Commune
647		Raccordement de voirie sur le rond-point des pompiers - Le Bachelard de Largeur 8m	Commune
648		Aménagement d'une aire de stationnement (12m de large)	Commune
651		Piste cyclable Avenue Bas-Chablais cote est	Commune
652		Aménagement de la voie d'accès au cimetière (2 m. de large)	Commune
654		Cheminement piétons - secteur Dillon	Commune
655		Création d'une voirie de desserte - secteur Dillon	Commune
657		Création d'un chemin piéton le long du ruisseau des Léchères et sécurisation de l'accès au ruisseau des Léchères -largeur 4m	Commune
659		Création d'une voie de liaison de 10m de plateforme entre la VC 5 et la RD 1005	Commune
660		Piste cyclable Marivaz cote nord	Commune
663		Logements sociaux	Commune
664		Création d'une voirie de desserte de 8m de plateforme	Commune
668		Tourne à gauche rue de l'Oratoire	Commune
669		Création d'une voirie de liaison mixte(automobile, cycle, piéton, ...) de 10m de plateforme de la RD 1005 (les Vèrnais) à la RD60 (route de Messery) avec aménagement du carrefour (giratoire, arrêt de bus, ...)	Commune
858		Extension de la station d'épuration	Thonon Agglomération



ZONAGE

Contours de zonage (se référer aux plans au 5000ème pour la légende des couleurs)

PRESCRIPTIONS

Patrimoine végétal et paysager au titre de l'article L151-23 du CU

- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
- Espace boisé classé au titre de l'article L151-23 du CU
- Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral
- Corridors écologiques
- Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
- Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
- Jardins, parcs
- Réservoirs de biodiversité boisés
- Réservoirs de biodiversité littoraux
- Réservoirs de biodiversité prairiaux
- Réservoirs humides
- Zones humides
- Espaces de bon fonctionnement des zones humides
- Boisement
- Trame végétale
- Hale
- Arbre remarquable
- Points de vue

Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

- Patrimoine bâti
- Petit Patrimoine

Emplacements réservés

- Emplacements réservés aux voies publiques
- Emplacements réservés aux ouvrages publics
- Emplacements réservés aux installations d'intérêt général
- Emplacements réservés aux espaces verts/continuités écologiques
- Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
- Emplacements réservés : servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
- Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU

- Périmètre travaux autoroute A412
- Périmètre DUP autoroute A412
- Voies de circulation à créer, modifier ou conserver

Autres prescriptions

- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de projet (sans règlement)
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - SOUPLE
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Changement de destination - activités
- Changement de destination - patrimonial

INFORMATIONS

- Bande littorale des 100 mètres
- Espace proche EBF
- Cours d'eau hors EBF
- Bâtiment agricole

CADASTRE & CONTEXTE

- Domaine public et routes
- Section cadastrale
- Parcelles

BÂTIMENTS CADASTRÉS

- Bâtiment en dur
- Construction légère
- Limites de Thonon Agglomération
- Limites communales
- Surfaces en eau et cours d'eau

Sources de données : IGNBDTOPO, TA, EPODE, GPU, PO 07-2024